



**Convergence Nationale**

des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

LFSS2021 nul et non avenue !

## **Nous demandons au gouvernement de refaire sa copie !**

Nous pouvons légitimement attendre que le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2021 engage des ruptures claires et mesurables, après plus de 25 ans d'organisation de baisses des dépenses de santé : la crise sanitaire, l'état de délabrement de notre système de santé dont les hôpitaux publics, les immenses besoins de nos concitoyen·ne·s subissant précarité, chômage et pauvreté méritant bien de mettre les moyens en conséquence, « *quoiqu'il en coûte* » !

Et bien non ! Le gouvernement entend même, avec cynisme, utiliser l'état de sidération dans lequel se trouve le pays, pour aller plus loin dans sa stratégie ultra-libérale et transférer ses engagements, à travers la dette, à la Sécurité sociale.

Ainsi le gouvernement de Macron / Castex / Vèran fait une pierre deux coups :

- il présente comme « *historique* » les mesures prises lors de la première phase de l'épidémie et les mesures du « *Ségur de la Santé* », les isole, pour mieux camoufler qu'il a bien l'intention de faire vite et fort dans l'assèchement des ressources de la Sécurité sociale, en s'attaquant aux droits collectifs et sociaux,
- il prétend prendre des mesures exceptionnelles, alors qu'il n'a qu'un objectif : exonérer les entreprises et le capital financier de ses responsabilités sociales !

Le résultat de cette stratégie inique qui précipite notre système de protection sociale et de santé dans la privatisation, est illustré par une prévision de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) 2021, hors dépenses COVID et « *Ségur de la santé* », à seulement 2,5%, tablant sur 4 milliards de dépenses moindres pour la Sécurité sociale et 800 millions pour les établissements hospitaliers.

Alors que les exonérations patronales vont frôler les 100 milliards- au nom de l'emploi, le PLFSS introduit une mesure de forfait de 18 euros pour toutes les personnes passant aux urgences sans hospitalisation, prétextant les dissuader d'y venir, alors même que s'installent dans nombre de régions rurales et suburbaines des déserts médicaux qui perdurent. Quel mépris, quel cynisme pour ces millions de personnes qui vont renoncer et/ou prendre du retard dans l'accès aux soins !

Profitant d'un débat un peu abscons, peu couvert par les médias, soit-dit en passant, le gouvernement a introduit un amendement qui porte un coup au caractère public des centres de santé et veut en limiter leur implantation, alors qu'aucun gouvernement n'a voulu limiter l'installation des libéraux !

Pour ne pas être en reste, la majorité de droite du Sénat, vient, sans en avoir l'air, d'accélérer la mise en œuvre des mesures régressives de la réforme Touraine des retraites, tel que le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 63 ans et l'allongement à 43 annuités de cotisations dès la génération 1965 pour une retraite complète. Là aussi avec un cynisme sans nom et donnant ainsi toute satisfaction au patronat !

Enfin, le gouvernement pensait « *créer l'évènement* » avec la création de la « *5<sup>ème</sup> branche de l'autonomie* » : c'est la montagne qui accouche d'une souris, en matière de non inscription de droits et de financements nouveaux. Seul est prévu un transfert de recettes existantes, vers la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) qui a peu à voir avec la Sécurité sociale. En vérité c'est une étape camouflée d'éclatement de celle-ci avec détournement de ses ressources.

Au final ce PLFSS 2021 va être marqué par la vaste opération du gouvernement à faire payer à la Sécu le transfert de sa dette qui nourrit les marchés financiers, à travers les 136 milliards d'euros de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES). Dès 2021, 17 milliards vont être remboursés par la CSG et la Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), c'est-à-dire l'ensemble des travailleurs !

La seule question à l'ordre du jour : reconquérir une Sécurité sociale solidaire et du 21<sup>ème</sup> siècle : c'est le sens de l'Appel « *Pour que vive la Sécu !* », appel que nous avons initié à Saint Étienne à l'occasion des 75ans de la Sécurité Sociale, déjà signé par 30 organisations et que nous appelons à soutenir par voie de pétition.

Mettons en commun nos énergies, notre créativité, pour combattre le projet austéritaire du gouvernement et construire des alternatives humaines et démocratiques.

Paris le, 23 novembre 2020